

Cfdt:

VOTRE VOIX NOTRE ACTION — VOTEZ CFDT —



Pouvoir d'achat : la CFDT reste mobilisée !

La hausse de l'inflation (+2,2% au 1^{er} octobre 2021 et +0,9% au 1^{er} janvier 2022) a des conséquences lourdes :

- Les agents de catégorie C restent 4 ans au SMIC avant une augmentation de... 8 euros/mois !
- Les agents de catégorie B sont recrutés au Smic, au même indice que la catégorie C !
- Les agents de catégorie A sont recrutés à un indice supérieur au SMIC de seulement 13,7 % !

Les mesures d'urgence que veut la CFDT :

- Prise en compte de l'inflation de manière pérenne en indice pour les titulaires et les contractuels.
- Une amplitude de carrière plus valorisante.
- Une durée de carrière plus courte pour la catégorie B.
- Maintien de la reconnaissance des niveaux de qualifications exigés lors des recrutements.
- Valorisation des débuts de carrière en baissant la durée des premiers échelons.
- Enfin, hausse de la valeur du point : la CFDT tient à rappeler que **l'ensemble des agents subissent l'inflation et que seule une hausse de la valeur du point est de nature à répondre aux conséquences de l'inflation pour l'ensemble des agents publics.**

SUIVEZ NOUS



UFFA.CFD.T.FR

**Donnez du poids à votre expression :
soutenez ces revendications en signant
et en faisant signer la carte-pétition
de la CFDT Fonction publique !**